

Scandale de la Dépakine : "J'ai fait confiance, j'ai été trahie"

Le combat d'une mère corse pour faire reconnaître les effets secondaires de la Dépakine sur la santé de son fils. Elle espère grâce à l'association de victimes obtenir du laboratoire la reconnaissance de sa responsabilité

Le scandale de la Dépakine touche 30 000 enfants selon Marine Martin, présidente de l'Apesac, l'association des parents souffrant du syndrome de l'anti-convulsion.

L'histoire est toujours la même des mères épileptiques qui ont continué à prendre leur traitement pendant leurs grossesses, sans connaissances des conséquences sur le développement à venir de leurs enfants, elles ont fait confiance. À Conca, Christelle, 44 ans, fait partie de ces nombreuses familles au parcours compliqués et pour qui le combat n'est pas encore terminé. Elle a confié son calvaire à Corse-Matin.

"J'ai pris de la Dépakine pendant près de 20 ans et à aucun moment on ne m'avertit des risques", explique Christelle. Ce n'est que vers l'âge de deux ans que les problèmes vont se révéler chez son fils. "Je comprenais bien que quelque chose ne tournait pas rond, il ne parlait absolument pas et avait même tendance à se faire du mal et se tapant la tête. Pour les médecins, au début, ils ne voyaient aucun problème et c'est quand j'ai insisté qu'ils m'ont pris au sérieux. À partir de ce moment-là on a commencé à soigner les symptômes un par un sans pour autant comprendre le problème dans son ensemble", raconte Christelle encore émue en pensant au chemin traversé. "Mon fils avait aussi un problème d'audition, il entendait les bruits bas beaucoup plus fort, il se tenait la tête entre les mains et ça par exemple c'est très fréquent

chez les enfants Dépakine", poursuit-elle.

Un diagnostic difficile

Une errance de diagnostic qui a conduit la famille à cumuler les rendez-vous médicaux et les bilans en Corse et sur le continent. Et c'est finalement par hasard, qu'elle a établi le lien entre les maux de son fils et sa prise de Dépakine. *"Mon cousin est le premier qui m'a parlé de la Dépakine et des conséquences sur les enfants. C'est comme ça que j'ai découvert l'Apesac, et tout est devenu évident. Le lien est clair", continue Christelle.*

En effet selon l'Apesac, les effets toxiques de la Dépakine étaient connus depuis 1967 et pourtant le médicament fut prescrit sans précaution spéciale jusqu'en 2014 où, sous la pression de l'association, il a vu ses prescriptions diminuer.

Pour Christelle, la vie sans traitement est impossible. *"J'avais jusqu'à trente crises par jour, je suis épileptique depuis mes 15 ans à la suite d'un choc. J'ai même fait des comas, je ne peux pas vivre sans médicament pour soigner mon épilepsie. Mais j'avais le droit de savoir au-devant de quoi j'allais, j'ai fait confiance et j'ai été trahie."*

Les troubles dont souffrent les "enfants Dépakine" sont variés, cependant il y a des constantes dont les difficultés de langage et les troubles de l'équilibre et pour nombre d'entre eux viennent s'ajouter des troubles autistiques. *"Mon fils ne souffre pas d'autisme*

et grâce au suivi du Centre Medico-psychologique de Porto-Vecchio et son psychomotricien, les différences avec les autres enfants s'estompent. Mon fils est actuellement en cinquième, il va au collège avec les autres, il a une assistante de vie scolaire pendant 10 heures par semaine et un ordinateur pour suivre les cours", raconte Christelle, fière du chemin parcouru avec lui. "On poursuit les efforts et il a encore des progrès à faire mais on est sur la bonne pente", ajoute-elle.

Faire assumer les responsables

Grâce à des efforts constants et à un encadrement rigoureux, la mère offre à son fils des outils pour surmonter les difficultés qu'il découvre sur son chemin. Pour elle, cependant, le combat continue sous un nouveau visage. *"Il doit y avoir une reconnaissance de la responsabilité des laboratoires dans l'état de mon fils, ils savaient les dangers de ce médicament et pourtant personne ne nous en a parlé. Je me suis démenée pour donner le meilleur à mon garçon alors savoir officiellement que je ne suis pas responsable de ces problèmes c'est important pour moi. Les responsables doivent assumer", insiste-t-elle.*

Les familles victimes de ce scandale pharmaceutique ont par le biais de l'Apesac engagé des poursuites contre le laboratoire Sanofi fabricant de la Dépakine. Pour l'heure, on compte parmi les victoires de l'association la création d'un fond d'indemnisation aux vic-



Le récit d'une des 30 000 mères impactées par le médicament. / PHOTO SIMON SAADA

times voté par le parlement.

Depuis 2014, le médicament n'est plus prescrit en première intention et les risques sont clairement présentés aux patients.

"Je vais un jour pouvoir expliquer mon fils la raison de ses différences et ce sera une belle victoire", conclut Christelle.